Spécial Congrès Départemental
St André de Cubzac, 19 et 20 juin

Le congrès départemental du SNUipp-FSU s'est tenu les 19 et 20 juin derniers à St André de Cubzac rassemblant plus de 70 collègues.
Il s'est déroulé dans une période où il est plus que jamais d'actualité de transformer l'école pour la réussite de tous. L'ensemble des réformes subies ces dernières années a marqué un recul important pour l'école, ses élèves, ses personnels. Il s'est déroulé dans un contexte d'attaques gouvernementales incessantes (suppressions de postes, RASED, formation, aide personnalisée, évaluations, LPC, programmes, droits syndicaux, paritarisme...) et de mobilisations fortes avec les enseignants, les parents d'élèves, les élus... pour promouvoir une autre vision de l'école.

Ce congrès a été un moment important qui nous a permis de faire le bilan de notre action ces 3 dernières années et de proposer une orientation départementale pour les 3 années à venir. La nouvelle direction départementale (le conseil syndical) a été élue.

Les discussions en commissions, la participation et l'intervention d'un grand nombre de collègues ont favorisé des débats riches et divers, qui montrent la vitalité de notre syndicat. La diversité des points de vue a toujours permis une synthèse, marque de fabrique de notre syndicat.
Dans ce journal, tu trouveras les textes élaborés collectivement qui contiennent les principaux mandats que nous porterons pour les 3 années à venir.

Dans la période qui s'ouvre, soyons nombreux à nous mobiliser pour les services publics et pour porter un autre projet pour l'école !

Célia Gonzalez-Fondriest et Agnès Dumand
Secrétaires départementales

Sommaire

P.1 : Éditorial
PP.2-3 : Introduction
P.4-6 : Quelle stratégie pour quelle action
P.7 : Vie des secteurs
P. 8-9 : Information et Communication
P.10 : Conseil syndical
P.11 : Calendrier
P.12 : Bulletin d'adhésion

Déposé le jeudi 27 septembre 2012

Directeur de la publication: Mathieu Noblia Numéro CPPAP: 0410S07262 ISSN 1165-7979 Imprimé par nos soins **Prix du numéro: 0,75 euros** **Numéro 112 bis- septembre 2012**

Introduction

Congrès départemental du SNUipp-FSU de la Gironde

19 et 20 juin 2012

Les quelques mots d'introduction au congrès par Soazic Le Lann co-secrétaire départementale

Bienvenue au 8ème congrès départemental du SNUipp-FSU de la Gironde.

Avant de commencer, nous tenons à remercier la municipalité de Saint André de Cubzac qui nous prête ses locaux, vous les congressistes qui avez réussi à vous arracher à la folie du mois de juin dans les écoles, à l'équipe locale qui a organisée la logistique, et tous ceux que nous oublions sûrement. Une spéciale dédicace à nos retraité-es toujours sur le pont, particulièrement à Marie-Françoise et Pierre, qui gèrent depuis de très longues années le fichier des collègues et nous déchargent d'un énorme boulot, mais aussi à toutes celles et ceux qui donnent du temps pour la trésorerie ou les étiquetage des journaux.

Notre précédent congrès avait eu lieu au moment où les réformes et les attaques contre l'école tombaient comme pluie d'enclumes. Celui-ci se passe juste après des élections majeures qui nous ont permis de chasser la droite et sa politique destructrice. Entre temps l'école et ses personnels, mais aussi la société toute entière ont été malmenés. Nous avons donc un immense chantier de reconstruction devant nous, qui ne pourra pas se faire sans notre participation active. Nous savons que nous aurons encore à défendre notre idée de l'école et à nous battre pour imposer nos choix. Nous aurons à mener différents débats et propositions pour l'école et ses personnels avec l'ensemble de la profession et décider avec elle des actions à mettre en place. Ce congrès sera l'occasion d'y travailler, de décider comment rencontrer les collègues et nous adresser à eux .

Ce sera quelques-uns des enjeux de

Le SNUipp-FSU est un syndicat national membre de la FSU (Fédération Syndicale Unitaire).

A l'origine, la FSU est une fédération syndicale constituée de syndicats nationaux généraux, de secteurs ou de métiers relevant du champ de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports, de la Recherche, de la Culture et de la Justice. Aujourd'hui, elle est présente dans les trois fonctions publiques : État, territoriale et hospitalière. Elle compte 163 000 adhérents.

La FSU a toujours cherché à construire un nouveau fédéralisme fondé sur :

- la recherche des convergences et la construction d'orientations communes ;
- le principe du pluralisme et de la représentation de la diversité des sensibilités dans les instances à tous les niveaux ;
- le refus de toute hégémonie d'un syndicat, ou d'une tendance, même s'ils sont majoritaires ;
- la garantie pour les syndicats nationaux de voir leurs intérêts pris en compte, quelle que soit leur taille ;
- le principe de l'unité.

Le fonctionnement de la Fédération associe les syndicats nationaux, les sections départementales et les courants de pensée (ou tendances).

La Fédération promeut un syndicalisme unitaire, démocratique, indépendant et pluraliste, au service des aspirations et des revendications des personnels qu'elle regroupe. Elle œuvre en faveur de choix éducatifs, économiques et sociaux de justice, d'égalité, de solidarité, de laïcité et de démocratie. Elle contribue à la défense et à la promotion des Droits de l'Homme. Elle favorise le développement du rôle et de la place des femmes dans la société. Elle agit pour ces objectifs en France, en Europe et dans le monde. Elle favorise la coopération et la solidarité syndicales internationales, notamment avec les pays les plus pauvres.

La Fédération donne la primauté au dialogue et à l'écoute mutuelle. Elle a en permanence le souci de débattre avec l'ensemble des personnels, de défendre avec force leurs revendications, et d'élaborer des propositions afin de construire des alternatives aux politiques actuelles.

Elle associe l'ensemble des syndiqués au débat et à la vie de la

Congrès

En 20 ans, le SNUipp-FSU et la FSU se sont construits, se sont développés et sont devenus le premier syndicat du premier degré et la première fédération de l'éducation.

La création du SNUipp-FSU et de la FSU, née d'une scission avec la FEN en 92, a amené la volonté de faire du syndicalisme autrement. Volonté d'un syndicalisme dépassant les seules questions catégorielles, cherchant des stratégies revendicatives et la construction de luttes unifiantes, qui lient défense des personnels, transformation de l'école et transformation sociale. Volonté aussi de débattre, d'élaborer avec les personnels, de les associer aux décisions.

Le SNUipp-FSU s'efforce de mettre en pratique ces objectifs par son fonctionnement.

Le conseil syndical est l'instance dirigeante de la section départementale. Il est constitué à moitié d'élu-es de congrès et de délégué-es de secteur. Le conseil syndical du département construit ses mandats en tenant compte de ce qui a été élaboré dans les secteurs lors de réunions locales de syndiqué-es. Le conseil syndical porte ensuite ses décisions et positions au conseil national qui est l'organe décisionnel du SNUipp-FSU national. Ce conseil national est composé d'une équipe nationale de 40 membres élus lors du congrès national (20 membres du secrétariat et 20 dans les différents secteurs) et des 100 sections départementales.

Lors des prises de décision, il y a une recherche permanente de la synthèse (ou consensus) seule capable de mobiliser l'ensemble des énergies, qui permet à chacun d'être capable de porter la position décidée. Elle exprime le refus de pratiquer le fait majoritaire qui peut conduire une partie d'un syndicat à peine supérieure à 50% à dicter sa loi aux 49% restants, sans aucune possibilité de discussion.

Si la synthèse ne peut être trouvée, il est alors procédé à un vote qui requiert la majorité absolue.

Cette procédure n'est utilisée que très rarement car la règle générale est la recherche du consensus le plus large. De même, il y a la volonté à tous les niveaux de décisions de prendre en compte tous les courants de pensée ou tendances pour respecter le pluralisme d'idées présent chez les adhérents.

Tous les 3 ans se tient le congrès national du SNUipp-FSU qui élabore la ligne directrice de notre syndicat. Le prochain aura lieu du 10 au 14 juin 2013 à Saint Malo et il sera préparé par un congrès départemental spécifique l'an prochain.

Dans l'intervalle de ces trois ans doit aussi se tenir un congrès départemental, nous y sommes. Ce congrès a pour but de faire le bilan des 3 années passées et d'établir des orientations départementales pour les trois ans à venir. Il doit aussi élire la moitié du Conseil Syndical. Tout adhérent peut assister au congrès, y intervenir et se porter candidat à la direction départementale.

Le SNUipp-FSU syndique 51 340 adhérents au niveau national, et représente 48% des voix aux élections professionnelles.

Au niveau départemental, le SNUipp-FSU syndique 723 adhérents et représente 52% des voix aux élections, ce qui nous a fait gagner un siège en CAPD (de 6 à 7) et nous rend majoritaire.

Ordre du jour du congrès

Mardi 19 juin

de 9h à 17h : "Quelle stratégie syndicale pour quelles actions ?"

Travail en commissions et en plénière

de 18h à 20h : "La formation des enseignants" (échange sur la formation initiale avec des syndicats de la FSU départementale)

Mercredi 20 juin

de 9h à 17h : "Les syndiqués et le syndicat : place et rôle"

Travail en commissions et en plénière.

Élection du Conseil Syndical

Quelle stratégie pour quelle action

Nous sortons de plusieurs années d'attaques violentes contre les salariés qui ont développé l'insécurité sociale avec une explosion de la précarité, contre les services publics et la solidarité, contre le service public d'éducation.

Le SNUipp-FSU-33 a fait l'analyse que ces réformes ont une logique politique libérale précise : démanteler l'école et l'ensemble des services publics, précariser l'ensemble du salariat.

Les élections qui viennent d'avoir lieu, présidentielle et législatives, ont amené une alternance politique qui est le résultat du rejet par la population de l'orientation précédente.

Dans le champ de l'Éducation, le nouveau gouvernement a donné des signes positifs : sur l'évaluation des enseignants, les évaluations nationales, la formation initiale, les rythmes scolaires, les postes… Ces premières annonces, indispensables, ne suffiront pas à remettre sur pied ce qui a été déconstruit.

Les 1000 postes débloqués en mesures d'urgence ne seront pas suffisants pour donner aux écoles, aux élèves, aux enseignants, les conditions de travail nécessaires à la réussite de tous. La défense du Service Public d'Éducation s'inscrit dans la défense des Services publics en général, et ne pourra pas se satisfaire de la création de postes d'enseignants au détriment des autres fonctions publiques. Elle nécessite une autre politique qui tourne le dos à l'austérité. La création de 60 000 postes en 5 ans dans l'Education ne peut se faire au détriment du reste de la Fonction Publique. Le SNUipp-FSU se battra aux côtés de la FSU pour la défense de l'ensemble des services publics.

Dès aujourd'hui, le SNUipp-FSU-33 s'engage à mener une campagne pour permettre à l'ensemble des acteurs (enseignants, partenaires) de s'engager dans les débats et les mobilisations nécessaires pour la transformation de l'école.

Le SNUipp-FSU-33 sera porteur, au sein de la FSU, de la construction d'assises de l'éducation avant la fin du

Un nouveau projet pour l'école

Une loi de programmation autour d'un autre projet sur l'école est en discussion et sera mise au vote en novembre. Les enseignants, qui en sont les principaux acteurs, devront y prendre toute leur place. Le SNUipp-FSU devra contribuer à offrir les lieux et les temps de discussion, développer les enjeux et problématiques mais aussi porter ses mandats et son projet pour l'école et la société de demain. C'est dire si la période qui s'ouvre doit être en rupture avec celle qui s'achève, tant les collectifs de travail mais aussi de discussion ont été abîmés voire empêchés. Notre chantier passe par une reconstruction de notre professionnalité incluant une revalorisation indispensable.

C'est donc un temps fort de l'activité syndicale qui arrive.

Ces discussions entre collègues, au plus près du terrain, demandent du temps. Mais il faut les lancer rapidement pour ne pas être distancés par le gouvernement, mais au contraire prendre toute notre place comme force de proposition.

Nous trouverons entre autre dans les 60 H le temps nécessaire à ce grand travail d'élaboration de l'École que nous voulons (programmes, rythmes, RASED, formation continue...).

En effet pour l'année qui arrive, le SNUipp-FSU-33 appelle à arrêter l'aide personnalisée pour une autre organisation du temps de service des enseignants.

Nous rappelons que le SNUipp-FSU est opposé à ce dispositif et demande sa suppression: l'aide personnalisée a été mise en place pour justifier la suppression de 2 heures d'enseignement mais aussi la fermeture des postes RASED et la mise en place d'une nouvelle conception de la prise en charge de la difficulté scolaire qui externalise une partie du temps de classe et prône l'individualisation au détriment du collectif.

De plus cette pseudo aide a donné l'illusion aux parents que ce nouveau dispositif allait aider leurs enfants.

Lien avec la profession

Les collègues ont souvent vécu les attaques contre l'école comme des attaques personnelles, qui les ont atteint dans leur professionnalité et ont entraîné un certain repli sur soi. Il est devenu difficile de les rencontrer, que ce soit dans les demi-journées d'information syndicale ou dans les réunions des secteurs. Il y a nécessité d'aller à leur rencontre dans les écoles en mettant en place de véritables « tournées » d' écoles, notamment pour écouter et échanger autour de l'ensemble des modalités d'action que le syndicat met en débat. L'organisation des décharges syndicales et l'utilisation d'autorisations spéciales d'absence (ASA) en permettra la mise en œuvre. S'appuyer sur des problématiques locales permettrait de remobiliser les collègues.

La rencontre de tous les jeunes collègues devra aussi être une priorité, notamment dans le contexte d'absence de formation initiale et continue. Nous avons à les aider à donner du sens à leur travail, à prendre du recul face aux injonctions de tous types, à s'approprier les valeurs de l'école. Nous avons un rôle de transmission, en particulier sur les mouvements pédagogiques.

Si certains collègues pensent que cette forme d'aide ne sert à rien, voire est nuisible, si d'autres pensent que le travail en petit groupe est positif et permet une relation privilégiée avec certains élèves, tous s'accordent pour reconnaître que l'énergie déployée est disproportionnée face à l'efficacité réelle.

La lutte contre la difficulté scolaire nécessite d'autres réponses, comme le « plus de maître que de classes », le renforcement des dispositifs RASED, la formation, le travail en équipe... que nous devons populariser et porter plus fortement dans la profession.

Par ailleurs, dans le cadre du débat sur les rythmes qui s'ouvre, la concordance ou la dissociation du temps des élèves et celui des enseignants revient dans l'actualité et y prend tout son sens.

Jusqu'au vote de la nouvelle loi d'orientation, le SNUipp-FSU-33 proposera que ce temps libéré soit consacré au débat de fond nécessaire sur le projet à porter dans cette loi. Il mènera des temps de réflexion, de constructions collectives autour d'un autre projet pour l'école au niveau départemental, décentralisé et au plus près des

Stages syndicaux

Les stages syndicaux sont très appréciés par les participants. Ils permettent de discuter des questions pédagogiques, de porter notre projet pour l'école et de faire rentrer les collègues dans le syndicat.

Il faut prévoir une planification sur l'année pour donner davantage de visibilité. Il faut travailler à une participation plus large de la profession passant par une meilleure application de nos droits syndicaux.

Syndicalisation

La profession nous a fait majoritairement confiance lors de élections professionnelles, mais ne franchit pas le pas de la syndicalisation.

Le SNUipp-FSU 33 a besoin de syndiquer davantage de collègues pour se donner les moyens d'être encore plus fort pour peser dans les mobilisations pour imposer notre projet éducatif.

Il faut convaincre les collègues de cette nécessité. Cela passe par une campagne de syndicalisation, par une plus grande présence humaine dans les écoles, par un argumentaire et des explications plus claires auprès des collègues, par des incitations à la syndicalisation moins frileuses.

Ce dossier doit être pris en charge de façon plus importante dans les décharges du bureau.

FSU

Nous devons veiller à travailler plus en lien avec la FSU et ses autres syndicats, notamment proposer que dans le cadre des Assises du SNUipp ou des États généraux du SNES des débats communs aient lieu sur la formation des enseignants, les rythmes scolaires....

Nous devons veiller à construire plus de mobilisations communes, comme par exemple sur

Fonctionnement d'école

Direction et fonctionnement d'école

Cette question n'est pas assez visible dans le projet de réforme du gouvernement et pas assez mis en avant par le SNUipp-FSU.

Le bilan en Gironde n'est pas bon, trop peu de collègues participent à la commission direction, aux RIS et cette question est trop souvent dévolue aux seul-es directrices-teurs.

Avec les dérives et les régressions de ces dernières années, le rôle de direction a évolué, et le climat dans les écoles s'est détérioré. Certains se sentent parfois isolés.

Nous devons reprendre la main en remettant du collectif, en interrogeant et en clarifiant le rôle et les missions, tout en en ré-affirmant le rôle décisionnel du conseil des maîtres, notamment auprès des jeunes collègues. Il faudra œuvrer à la clarification des missions de la direction.

Relation avec les parents

Nous devons réfléchir à comment mieux associer les parents, notamment les familles de ceux qui ont le plus besoin de l'école.

C'est une des conditions nécessaires pour une refonte du système éducatif dans le sens de la démocratisation. Cette question pourra être l'objet de stages syndicaux à

Travail en équipe

Cette question est souvent soulevée par les collègues.

Il faut ré-activer notre mandat de réduction de temps de travail incluant 3 heures hebdomadaires de concertation, et obtenir que ce temps indispensable soit

Rapports avec la hiérarchie

Nous assistons à de nombreuses dérives et pressions de la part d'IEN ces dernières années.

Le syndicat informera davantage les collègues sur leurs droits, les aidera à se situer dans le rapport hiérarchique qui ne doit pas être abus de pouvoir, et les accompagnera chaque fois

Enfants en situation de handicap

Les collègues rencontrent beaucoup de difficultés et sont parfois en souffrance. Il y a un besoin très important de formation, d'accompagnement, la nécessité d'une prise en compte de la professionnalité des enseignants, qui doit être respectée, comme les parents doivent l'être également.

Il est par ailleurs inacceptable que des EVS (CAE-CUI), en contrats très précaires, accompagnent des enfants en situation de handicap, la plupart du temps sans formation. C'est un vrai métier qui doit être reconnu.

Se pose également la question des moyens. Cela pourrait faire l'objet d'un stage syndical.

Formation syndicale.

Le SNUipp-FSU organisera un stage départemental de présentation du syndicat et de l'histoire du syndicalisme pour les nouveaux syndiqués et ceux qui n'ont pas bénéficié de cette formation. La formation syndicale doit permettre aux collègues de nourrir leur réflexion pédagogique, leurs pratiques de classe et

Vie des secteurs

A l'issue de la victoire de la gauche à la présidentielle et au parlement, une nouvelle période s'ouvre pour le SNUipp-FSU avec la possibilité d'engager un vaste débat sur la refondation de l'école et les conditions d'exercice du métier. Le SNUipp-FSU doit apparaître comme initiateur de ce grand débat et force de proposition. Ce grand chantier de la rentrée doit permettre de relancer la vie des secteurs et de revenir au plus près des collègues.

Les secteurs restent un échelon incontournable du fonctionnement démocratique du SNUipp-FSU.

Afin de développer les secteurs et améliorer leur fonctionnement, plusieurs **propositions** sont faites :

- inciter à la mise en place d'une équipe par secteur plutôt que de fonctionner avec un seul délégué. Cela permettra un maillage plus efficace (un référent par école ou pour plusieurs écoles) et un meilleur investissement de tous les syndiqué-e-s.
- proposer une formation aux délégués de secteur : animation du secteur, outils sur les droits et devoirs...
- des autorisations d'absence seront délivrées aux volontaires pour se rendre dans les écoles du secteur afin de se faire connaître. Aller vers les collègues semble être le meilleur moyen pour renforcer le syndicat et la syndicalisation. Le mandat est donné à la direction départementale d'aider à la mise en place de ces tournées d'école. Une réflexion doit être lancée sur les outils matériels à utiliser lors de ces rencontres (journal, dépliant...)
- les chaînes téléphoniques sont à réactiver.
- définir des thématiques pour les réunions de secteur, ancrées dans l'actualité politique (à la rentrée, préparation des assises de l'école), sur les réalités proches des secteurs et l'actualité.

Il est nécessaire d'informer l'ensemble des collègues sur le but des réunions de secteurs et rappeler que la plupart du temps, elles sont ouvertes à tous.

Dans nos relations avec les collègues (réunions de secteur, formation, RIS, CS, congrès), il nous faut avoir toujours le souci de préciser nos objectifs, de les formaliser pour les clarifier (échange, élaboration d'une consigne, d'une action...).

Afin de porter tous les débats dans les secteurs, les ordres du jour des conseils syndicaux et des conseils nationaux seront transmis à l'avance aux syndiqué-e-s, et débattus en réunion de secteur, et feront l'objet d'un mandat de secteur. Un compte-rendu des débats avec le relevé des décisions de CS et de CN sera fait aux syndiqué-e-s.

Une place plus large pour les syndiqué-e-s

Le syndicat a besoin de toutes les forces qui le composent. Chaque syndiqué s'investit à la hauteur de ses moyens.

Les permanences du mercredi seront ouvertes à tous, à la fois pour aider à la vie de la section et échanger avec d'autres syndiqués à cette occasion.

D'autre part, chaque fois que cela sera nécessaire, il sera fait appel à la participation du plus grand nombre.

Commissions

Il faut les faire connaître, les populariser, s'y inscrire.

Certaines commissions fonctionnent actuellement et d'autres doivent être réactivées.

De nouvelles commissions sont proposées : conditions de travail, formations initiale et continue, rythmes...

Afin d'élargir la participation des collègues, la réunion de secteur de rentrée peut mandater un collègue pour chaque commission.

Les modalités sont à revoir pour que ces commissions fonctionnent. Par exemple, des réunions plus espacées, une répartition de travail à l'issue de celles-ci et un retour par mail, des commissions tenues dans le cadre des RIS sur le temps de travail.

proposer une alternative au « pilotage managérial » de l'administration.

Le syndicat doit avoir le souci de prendre contact avec chaque collègue qui entre dans le métier et avec les étudiants en formation (lors de période de stage, dans les écoles, dans les réunions avec les IEN...)

Nous devons rappeler régulièrement que ce sont les syndiqués qui font le syndicat et qui le font vivre financièrement par leurs seules cotisations.

Il faudra expliquer aussi qui sont les membres du conseil syndical, du bureau départemental et quel travail ils ont à faire.

Nous devrons aussi rendre compte aux syndiqués du bilan financier et expliquer à tous les collègues l'utilisation de l'argent des cotisations.

Communication

Essayer de mieux cibler en fonction des publics et des niveaux de connaissance (vis-à-vis du vocabulaire, des abréviations, etc.), par ex. membres du CS, délégués de secteur, syndiqués, non syndiqués, presse, retraités, directeurs, maternelle, ASH, début de carrière… Réfléchir à la cible visée, avant tout envoi systématique (courriel, journal…). . Différence importante dans les écoles selon qu'il y a un référent SNUipp ou non. Les enseignants ont peu de temps. En conséquence trop d'information, trop de courriels, pas toujours assez synthétiques.

Flash-infos par courriel : Bien ! Synthétiser, les informations importantes en tête et les liens vers le site pour le

Site Internet

Demande d'organigramme et trombinoscope avec les membres du CS, les délégués de secteur, les élus de CAPD et autres instances, les jours de présence et les spécialités de ceux qui assurent la permanence.

Revoir l'architecture du site, dégager un temps important de décharge pour l'animer, prioritaire. Aller vers un site plus dynamique et plus vivant, mieux actualisé.

Moteur de recherche et archivage efficaces, utilisations de fils RSS (envoi des titres des articles publiés). Espace syndiqué à accès restreint (code). Espace retraités. Espace secteurs. ….

Unitaire 33

Peu lu pour certains, mais lu par les syndiqués et jugé par tous important comme relais, base de discussion, et comme archive.

Satisfaction marquée à propos des journaux spéciaux ou à thématique comme « LPC », « maternelle », début de carrière »… Demande d'amélioration de la Une. Souhait de plus d'illustrations. Prévoir un trombinoscope dans le premier numéro. Mettre les signatures des auteurs, éventuellement avec mention du collectif ayant participé à la rédaction ou la réécriture.

Essayer de varier au maximum les auteurs, en diversifiant les plumes et ainsi avoir un écho des secteurs et une tribune libre pour que le journal présente un meilleur reflet des diverses spécificités. L'U33 devrait être moins dense avec peut-être moins de numéros dans l'année. Ne pas oublier aussi des explications sur le rôle du syndicat et privilégier un contenu qui « colle » à la vie syndicale locale et évite les redondances avec Fenêtre sur Cours. Insérer les questions-clés relatives aux différentes instances et les réponses données par l'IA ou le recteur pour montrer le rôle de ces instances et le nombre de dossiers traités.

Ne pas y inciter mais prévoir la possibilité pour un syndiqué de renoncer à l'expédition du journal sous forme papier au profit de la version numérique au format pdf, archivée sur le site Web dans

Lien avec les écoles

Récupérer les adresses courriel des collègues du secteur pour liste de diffusion lors de visites programmées d'école pour faire connaître la personne qui représente le syndicat dans le secteur.

« Valise du délégué » avec des outils sur la vie syndicale (fonctionnement du mouvement, des promotions, des différentes instances…), des pétitions, le calendrier des moments-clés de l'année…

Quart d'heure syndical au début des conseils des maîtres est une proposition à faire dans les CM pour introduire le syndicat dans la vie de l'école et inciter à venir aux réunions, aux stages et RIS qui apparaissent toujours très intéressants et importants.

Privilégier toujours le lien humain avec les collègues du secteur. Quand les collègues ont besoin de nous ils savent nous contacter, à nous de garder ce lien au fil de l'année et sur tout le territoire. Les délégués ont du mal à quitter la classe en utilisant les ASA pour tourner sur les écoles. Si on veut en faire une priorité, il faut réserver un temps de décharge pour ce travail de terrain.

Modèles de lettres aux parents : formulation souvent trop longue et compliquée, donc à rendre plus courte et plus claire.

Rappeler le droit à l'information syndicale (affichage, accès aux

Système d'information

Commission Communication à créer, en charge aussi d'une mission de formation pour améliorer la maîtrise des outils numériques par leurs utilisateurs.

Être attentifs à l'accessibilité des informations (respect des standards du Web), à l'usage de licences libres (logiciels « sans OGM »), à l'usage de formats ouverts (pour la pérennité des documents et l'indépendance vis-à-vis des logiciels utilisés) et de services en ligne loyaux (données personnelles, échanges confidentiels…), éviter l'usage de Google, Yahoo et autres services « gratuits » dont le client est en réalité le produit…, se rapprocher de partenaires compétents sur ce sujet comme l'AFUL .

Proposer des listes de discussion spécifiques pour les secteurs, les commissions… avec principe de subsidiarité pour leur gestion (délégués de secteur, responsables de commissions).

Usage d'outils de travail collaboratifs à distance pour les différents groupes de travail permettant de mieux associer ceux qui sont loin, qui ont peu de disponibilité….

Composition du conseil syndical

Voici les membres du conseil syndical élus lors du congrès de juin dernier :

Titulaires

ALCON	Hélène	St André	UA
ALVES	Cathy	La Réole	ST
BORDACHAR	Claire	Libourne 2	UA
DUMAND	Agnès	Lormont	EE
DURRIEU	Nicolas	Lormont	ST
FITTE	Samantha	Lesparre	UA
FRADELIZI	Julie	Floirac	EE
GONZALEZ FONDRIEST	Célia	Bx Bègles	UA
HEMOUS	Cécile	St André	UA
HERAUD	Christine	Lormont	EE
JUSOT	Véronique	Mérignac	UA
LABORDE	Laurence	Lormont	EE
LAPEYRE	Virginie	Bx Bègles	EE
LAPORTE	Nicole	Langon	ST
MARTINEZ	Adrien	Bx Centre	EE
MASSONIERE	Nadine	Bx Nord	UA
MULLIER	Emilie	Lormont	EE
NOBLIA	Mathieu	Bx Bègles	UA
SERRES	Annie	Bx Bègles	UA
TEYSSOT	Nathalie	Lormont	EE
VEUX	Elise	Libourne 1	ST

Suppléants

BEAUPUY	M. Odile	Bx Centre	UA
BRETHES	Céline	Bx Bègles	EE
CASSIAU	François	Talence	EE
ERRACARET	Catherine	Bx Nord	UA
EXPERT	Benjamin	Talence	EE
GAYADINE	Paskal	Entre deux mers	EE
GRAVELEAU	Aurélie	Mérignac	ST
GUSTAVE	Philippe	Libourne 2	ST
JOUANARD	Yves	Bx Nord	UA
KROENING	Audrey	Mérignac	ST
LACOMBE	Vincent	St André	ST
LAFOND	Emilie	Bx Nord	ST
LAGLEYSE	Marion	Mérignac	EE
LANAU	Ghislain	St André	UA
MAURIN	Vincent	Bx Nord	UA
MEYER	Sèverine	Gradignan	EE
PENY	Valérie	Bx Bègles	EE
PEYRATOUT	Jean	Pessac	EE
ROLLIN	Audrey	Bx Nord	UA

Le Conseil Syndical est composé de :

• 42 représentants de congrès (élus tous les 3 ans en congrès) dont 21 titulaires et 21 suppléants
• 21 représentants de secteurs (élus tous les ans dans leur secteur)

Nous avons équilibré la liste en tenant compte :

- des tendances et sensibilités

Le dernier vote interne national du SNUipp-FSU, en 2010, a donné en Gironde : 51% pour Unité Action (UA)et 48% pour l'Ecole Emancipée (EE). Ce résultat nous amène à proposer 17 UA, 16 EE et 9 Sans Tendance.

- des secteurs

Nous avons essayé de faire en sorte que tous les secteurs puissent être représentés mais 5 restent sans candidats : Arcachon Nord, Arcachon Sud, Le Bouscat, Blaye, St Médard.

- de la répartition hommes / femmes

Elle est à l'image de la profession : 29 femmes et 13 hommes.

Calendrier

Congrès national du SNUipp-FSU :

Tous les 3 ans se tient un congrès national. Il aura lieu du 10 juin au 14 juin 2013 à St Malo. Il sera préparé par un congrès départemental dont la date n'est pas encore fixée où vous serez tous invités.

Congrès national FSU :

Le congrès national aura lieu du 11 au 15 février 2013 à Poitiers. Il sera préparé par un congrès départemental qui se tiendra le mercredi 9 et le jeudi 10 janvier 2013. Le lieu reste encore à définir. Nous rappelons à cette occasion que tous les adhérents du SNUipp-FSU sont invités à y assister.

Vous allez recevoir en Octobre un journal national avec tous les textes d'orientation et un journal départemental avec le matériel de vote pour les élections internes.

Port Leucate accueillera du 26 au 28 octobre la 12ème université d'automne du SNUipp. Une nouvelle occasion, pour enseignants des écoles et chercheurs, de partager réflexion et points de vue sur la transformation d'une école en quête de réussite pour tous les élèves. Demandez le programme !

Les entrées dans la réflexion seront comme toujours multiples. Ainsi, Viviane Bouysse, Inspectrice générale et Françoise Carraud, maître de conférence en sciences de l'éducation interrogeront les enjeux d'avenir pour l'école maternelle. Sylvie Cèbe, docteur en psychologie de l'enfant, se penchera quant à elle, sur les compétences requises dans la compréhension en lecture. C'est « des enfants de l'immigration, une chance pour l'école » que parlera de son côté Marie-Rose Moro à l'occasion de la plénière d'ouverture. L'équipe d'auteurs et d'illustrateurs de la maison d'édition Rue|du|monde lance « une invitation dans les coulisses de la création d'un livre jeunesse », alors que Michel Fayol, développera ses recherches sur « l'acquisition du nombre et ses difficultés. » Bref, tout un programme, éclectique et passionnant, pour ce rendez-vous

Inscriptions jusqu'au 12 octobre en contactant la section départementale soit directement sur internet à l'adresse suivante : http://www.snuipp.fr/univautomne/

Réunions d'information syndicale décentralisées : Mercredi 17 octobre de 9h à 12H

SNUipp FSU 33
Syndicat National Unitaire
des Instituteurs, Professeurs d'école et PEGC

Section de la Gironde: 44 cours Aristide Briand
33075 Bordeaux Cedex

Bulletin d'adhésion 2012/2013

Adhérons! Agissons ensemble!

Le syndicat est un outil indispensable, comme le démontre au quotidien la permanence et les dossiers défendus par nos élus du personnel. Le SNUipp – FSU, syndicat majoritaire du premier degré nationalement et départementalement, ne vit que grâce aux cotisations de ses adhérents.
Donc renvoyez-nous le bulletin complété le plus tôt possible dans l'année scolaire même si vous différez votre paiement.
66% de cette cotisation sera déductible des impôts sur le revenu 2013. Par exemple une cotisation de 140€ revient à 47 €!

Nouveau syndiqué : SNUipp FSU 33 : oui ☐ non ☐

Nom: _____ Prénom: _____

Nom de naissance : _____ Date de naissance: _____

Adresse personnelle : _____

_____

Téléphone: _____ Portable : _____

Adresse électronique: _____

Adresse professionnelle : _____

_____

Fonction : _____

En conformité avec la loi informatique et liberté du 06/01/78, j'accepte de fournir au SNUipp les informations nécessaires à l'examen de ma carrière. Je demande de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles les élus ont accès à l'occasion des commissions paritaires et autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers

MODE DE PAIEMENT

Le montant de ma cotisation est de_____ € (voir tableaux ci-contre)

☐ ● Je paye avec 1 à 10 chèques à l'ordre du SNUIpp33 avec mois d'encaissement au dos. (ne pas dépasser le mois de juillet)

☐ ● Je choisis le prélèvement automatique (remplir le formulaire et joindre un RIB sauf si vous payez déjà par prélèvement et que votre compte est inchangé)

Cochez ci-dessous les mois de prélèvements souhaités :

☐ Octobre ☐ Décembre ☐ Février ☐ Avril ☐ Juin

☐ Novembre ☐ Janvier ☐ Mars ☐ Mai ☐ Juillet

Date: Signature:

☐ **TACITE RECONDUCTION (votre adhésion sera reconduite automatiquement)**

Cotisations instits et PE

Ech.	Instit.	PE	H. classe
3		126 €	191 €
4		133 €	204 €
5		140 €	221 €
6	125 €	148 €	235 €
7	128 €	158 €	247 €
8	134 €	169 €	
9	141 €	180 €	
10	149 €	194 €	
11	164 €	209 €	

Situations particulières

Spécialisé, IMF, direction 5 cl et plus, direction spécialisée	Ajouter 10 €
CPAIEN	Ajouter 5 €
AE, AVS, EVS	Cotisation: 25 €
Mi-temps Temps partiel autre Dispo, congé parental	3/5 de la cotis % quotité travaillée Cotisation 75 €
Stagiaires	80 €
Etudiants	5 €

PEGC

Ech	1	2	3	4	5	6
H.C	143€	151€	160€	169€	191€	205€
C.E	191€	207€	217€	231€	244€	

Retraité(e)s

Pension mensuelle	Cotis		Pension mensuelle	Cotis
1200	76 €		1800	113 €
1300	82 €		1900	119 €
1400	88 €		2000	125 €
1500	94 €		2100	131 €
1600	100 €		2200	137 €
1700	107 €		2300	143 €

AUTORISATION DE PRELEVEMENT– COTISATIONS SNUipp FSU Gironde — N° national émetteur 438424

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je règlerai le différend directement avec le créancier.

NOM, PRENOM ET ADRESSE DU DEBITEUR	NOM ET ADRESSE DU CREANCIER
Nom, prenom et adresse :	SNUipp33 44 cours Aristide Briand 33 075 Bordeaux Cédex

COMPTE A DEBITER			
Codes RIB			
Etabl.	Guichet	N° du compte	Clé

NOM ET ADRESSE POSTALE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER
Nom et adresse de votre banque :

Date: Signature:

Joindre obligatoirement un RIB